

VENCO

F
& VOUS

JUILLET
2025
N°19



vence
source d'inspiration

SOMMAIRE

Pages 4-15

Bilan 5 ans de mandat

- Enfance - Jeunesse
- Sport et Loisirs
- Environnement
- Culture et patrimoine
- Attractivité du territoire
- Vie associative
- Economie - commerces
- Action sociale
- Sécurité
- Travaux
- Urbanisme

Pages 16-17

Actualités Vençoises

Pages 18-19

Vie Economique

Pages 20-21

Nouveaux projets

Pages 22-23

Tribunes Libres

Page 24

Agenda

2020-2025
BILAN : 5 ANS
DE MANDAT



Chers Vençoises et Vençois,

Juillet 2020-juillet 2025 : durant ces 5 premières années de mandat, notre équipe s'est pleinement impliquée, autant pour gérer les crises comme celle du Covid ou les événements climatiques de plus en plus sévères, que pour initier de nouvelles actions ou encore gérer les nombreux dossiers du quotidien.

5 Années intenses, pour porter les projets que nous vous avons annoncés, pour développer une multitude d'initiatives, pour répondre aux enjeux, aux opportunités ou aux idées citoyennes.

Suivant notre programme, nous nous sommes appliqués à respecter nos engagements, à commencer par les 3 grands projets de mandat que nous vous avons proposés à savoir : la création des navettes gratuites, l'achat de l'ancien hôtel de ville pour agrandir les halles et y créer un pôle gourmand, et la réhabilitation et la couverture de la piscine municipale.

Chacune de ces opérations réalisée ou en passe de l'être, présente une avancée majeure pour le bien-vivre des Vençois et le service public.

Les autres domaines de compétence de la Ville ont aussi fait l'objet de multiples nouveautés et je vous propose, dans ces pages, d'en trouver un résumé, non exhaustif, mais déjà parlant et illustrant nos objectifs.

Avec plusieurs projets d'aménagement des écoles et des espaces de jeux, l'amélioration des conditions d'accueil des enfants dans les structures publiques est à retenir, de même que le soin apporté à la modernisation et à la praticité de nos équipements sportifs.

L'attractivité du territoire et la culture ont été fortement soutenus, notamment avec un nombre d'événements festifs et culturels grandissants et gratuits.

La sécurité et le soutien aux plus fragiles ont été au cœur des préoccupations, tout comme la protection de l'environnement qui a donné lieu à de nombreuses actions.

Ces dizaines de réalisations initiées par les élus ont été mises en œuvre et suivies par les services municipaux et métropolitains qui partagent avec

Régis LEBIGRE

Maire de Vence

Vice-Président de la Métropole NCA

Président du SIVOM du Pays de Vence

nous la satisfaction d'avoir œuvré bénéfiquement pour notre ville.

Je les remercie chaleureusement pour leur travail au service des Vençois.

Ensemble, nous avons élaboré des projets, réfléchi aux améliorations nécessaires dans le service à la population, surmonté les difficultés administratives, et maîtrisé le budget communal soumis à de fortes contraintes extérieures.

L'objectif que l'équipe municipale s'était fixé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour les Vençois a pu être respecté, et de nombreuses réalisations ont abouti tout en maîtrisant l'endettement de la Ville qui a diminué entre 2020 et 2024. Les financements extérieurs inédits que nous avons su obtenir ont contribué à cet équilibre.

Bien sûr, les contraintes budgétaires ont freiné certaines ambitions pour notre ville et nous imposent de planifier dans le temps les plus gros projets.

Tout au long de cette dernière année de mandat, nous continuerons à œuvrer avec pragmatisme afin que les Vençois de toutes les générations bénéficient de services et d'équipements communaux de qualité. Nous ne mettons pas notre détermination en veilleuse.

Plusieurs nouveaux projets débiteront encore cette année en ce sens.

Là encore, c'est un effort collectif que nous ferons avec nos précieux partenaires institutionnels car «seuls on va plus vite mais ensemble on va plus loin».

Très sincèrement,
Régis LEBIGRE

BILAN 5 ANS D' ACTIONS

Les 3 projets phares du mandat menés avec détermination

• LES NAVETTES GRATUITES

Dès 2021, la Ville a mis en place, avec la Métropole Nice Côte d'Azur, des navettes gratuites afin de favoriser les déplacements doux et collectifs sur notre territoire. 3 Circuits reliant les quartiers vençois au centre-ville ont été dessinés avec une rotation des bus toutes les 30 minutes. Le succès



est au rendez-vous puisque ces navettes sont très utilisées. Elles évitent l'utilisation des véhicules personnels pour les trajets courts, ainsi que la recherche de places de stationnement ; elles permettent de faire des économies car elles sont gratuites pour l'utilisateur.

• LA RÉNOVATION ET LA COUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

Attendue depuis des décennies, notamment pour permettre aux scolaires de bénéficier d'heures de natation tout au long de l'année, la couverture de la piscine Jean Maret est imminente. L'élaboration du projet s'est échelonnée tout au long de ces dernières années, tout d'abord pour définir précisément les besoins sachant que l'équipement actuel, âgé de plus de 50 ans, doit être entièrement rénové et mis aux normes. Aujourd'hui, le projet est prêt à être mis en œuvre afin de mettre enfin à la disposition des Vençois un équipement qualitatif permettant de développer de nouveaux loisirs sportifs et d'apprendre à nager dès le plus jeune âge.



• L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE RESTAURÉ POUR CRÉER UN PÔLE GOURMAND

Troisième grand projet annoncé : la Ville a acheté en 2021 ce bâtiment central situé place Surian afin d'agrandir les halles voisines et de redonner de l'attractivité au secteur. La restauration de ce bâtiment patrimonial qui a abrité la première Mairie jusqu'en 1911, participera à revitaliser le centre ancien, à revivifier le commerce local, à proposer une nouvelle vitrine aux produits locaux et de saison.

Le chantier de rénovation a débuté à l'automne dernier révélant une incroyable surprise. Les vestiges archéologiques de la première cathédrale de Vence qui daterait du 5^{ème} siècle, ont été mis à jour. Cette découverte majeure est naturellement prise en compte dans l'adaptation du projet pour être préservée et mise en valeur.



2020 - 2025 Actions et réalisations

ENFANCE JEUNESSE

- **Rénovation, déminéralisation et végétalisation de 2 cours d'écoles** : tout d'abord la Maternelle des Baous, puis la cour de la Maternelle du Signadour.

- Organisation annuelle d'une journée 100% sport et santé sur le temps scolaire : **les FITDAYS**.

- **Remise de dictionnaires ou de livres** pour les CM2 dans les 5 établissements scolaires, y compris à l'école Freinet.

- **Développement des activités** sur la pause de midi pendant le temps périscolaire : théâtre, danse, développement personnel...

- **Renouvellement du Projet Educatif** de Territoire avec davantage d'interactions entre le monde associatif, les enseignants et la sphère des services municipaux, au profit des enfants.

- Création d'une enveloppe financière de la Ville pour le **suivi indivi-**



L'Orchestre à l'école



Déminéralisation et végétalisation de la cour de la maternelle des Baous

dualisés des enfants de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité.

- **Création d'un nouvel évènement annuel entièrement tourné vers les enfants de 2 à 17 ans** : «**La Rue est à Nous**».

- **Retour des serviettes en tissu** dans la restauration scolaire : pour éviter le gaspillage de 1,2 tonne de serviettes en papier par an.

- Mise en place de tables de tri dans les réfectoires pour **lutter contre le gaspillage alimentaire**, et actions



La Rue est à Nous



Déminéralisation de la cour du Signadour

éducatives sur ce thème.

- Instauration du **nettoyage sans chimie** dans toutes les écoles et à la crèche.

- Refonte de la tarification de la restauration scolaire avec l'introduction d'un **tarif social** pour la cantine et les activités péri et extra scolaires.

- **Lancement de l'Orchestre à l'école avec le Conservatoire de Vence** pour rapprocher la musique de ceux qui en sont éloignés. 2^{ème} cycle en cours.

- **Dématérialisation des inscriptions** scolaires pour faciliter le quotidien des parents.

- Sensibilisation **P'tit Déj à l'Ecole** afin d'inciter les enfants à déjeuner le matin.

- Nombreux **travaux dans les écoles dont l'agrandissement des réfectoires Baou/Chagall**, et travaux énergétiques et thermiques.

SPORT ET LOISIRS

- **Création d'une nouvelle aire de loisirs au Suve**



Jardins familiaux



Aire de jeux

Un nouvel espace de loisirs est à la disposition des habitants du quartier du Suve. Juste à côté de l'école du Suve, un grand terrain appartenant à la ville, jusqu'à présent laissé en friche, a été transformé afin que tous les habitants voisins notamment ceux résidant en appartement, puissent en profiter. Plusieurs espaces ont été définis : des parcelles de jardins familiaux où des fruits et légumes sont cultivés, des terrains de pétanque, une grande aire de jeux pour les enfants et des espaces de détente ombragés.



Nouveau Clos des boulistes



Aire de Street workout à la Conque

- **Réaménagement du Parc de la Conque**

Le clos des boulistes a été déplacé et un nouveau club-house plus fonctionnel installé. Après la démolition des anciens locaux vétustes, une aire de street workout a été créée. Le parc a également été équipé de tables d'échecs.

- Création d'un **nouvel accès au skatepark à partir du parking de la Rousse**, et installation d'un gar-

dien à proximité pour solutionner le problème des nuisances sur le site.

- Travaux de **rénovation et de mise aux normes des équipements sportifs vençois** (peinture des vestiaires du stade de Gaulle et du gymnase Candau ainsi que de la salle de danse du gymnase Candau...)

- **Passage aux LEDS** moins énergivores, de l'éclairage des infrastructures sportives vençoises.



- **Élaboration du projet de rénovation, mise aux normes et couverture de la piscine municipale** (lire page 3).

- **Rénovation de 4 courts aux Tennis des Cayrons.**



Courts de tennis rénovés

- Renouvellement du **Label Ville active et sportive**.

- Recrutement de deux **éducateurs sportifs** qui interviennent auprès des enfants sur le temps scolaires et extrascolaires.

- **Création de nouveaux évènements sportifs** : Ultra trail de Vence pour adultes et enfants, Tournoi de basket 3x3 «Dunk in Vence» du Vence Basket Club place du Grand Jardin, Aquakids, «Faites du Vélo» par l'association Cyclo Club de Vence, arrivée à Vence du Tour des Alpes-Maritimes... grâce au dynamisme des clubs sportifs.



Ultra Trail annuel en décembre



ENVIRONNEMENT

----- MOBILITÉ

- **Création des 3 navettes gratuites reliant les quartiers vençois au centre-ville** (lire page 3)
- Mise à disposition de vélos électriques en libre service via les applications de Lime et Pony, avec la Métropole Nice Côte d'Azur.

----- DÉCHETS

- **Création du service public de compostage collectif**
- Retour des serviettes en tissu dans les écoles
- Mise en place de **boîtes à dons** dans toute la ville
- Travail sur l'ouverture d'un espace de réemploi à la déchetterie de Vence.

----- SENSIBILISATION

- Journée «Eau et biodiversité / habitat et mobilité»
- **Retour du Salon Eco Habitat avec de nombreux professionnels présentant des solutions innovantes**
- Création de la Journée de l'Arbre et concours Street Art pour alerter



Retour du Salon Eco Habitat



Rénovation énergétique des écoles

sur la pollution par les avaloirs de rue

- Création et animation du Conseil Vençois pour le climat, ouvert à tous, donnant lieu aux initiatives citoyennes de glanage, poulailler communal...
- Dans le cadre du partenariat avec la LPO, intervention des professionnels de la LPO dans toutes les classes de CE2 des écoles pour faire connaître la biodiversité vençoise (distribution des cartes des mammifères, oiseaux et papillons recensés sur notre territoire.)

----- VÉGÉTALISATION ET AGRICULTURE



Suppression des pelouses au profit de plantes méditerranéennes

- **Déminéralisation et végétalisation du square Maliver**, et des cours d'écoles. Plantations d'arbres à l'école du Suve.
- Végétalisation repensée et plantation d'arbres en centre-ville
- **Retour au naturel du secteur à risque du Pra de Julian après l'achat des terrains à risque.** Projet de verger et aire de loisirs naturelle.



Nouveau terrain à vocation agricole

- **Achats de terrains pour leur donner une vocation agricole et y installer un maraîcher bio.**
- Mise à disposition de parcelles communales dans la forêt de la Sine pour **l'installation d'une chèvrerie**
- Développement des jardins familiaux : 12 parcelles au Suve et 3 à l'Onac en partenariat avec l'association le Jardin des Familles.
- Renouvellement du label «Villes Fleuries» 3 fleurs pour la qualité des espaces verts.

----- ÉNERGIE

- **Mise en place d'un schéma directeur de rénovation énergétique pluriannuel avec une première école (Lei Bigarradié) entièrement rénovée, isolée par l'extérieur en 2024.**
- Installation d'une **chaudière à granulés** à l'école du Suve, ainsi qu'à Toreille - Saint Michel.
- Extinction de l'éclairage entre 23h et 5h du matin pour le respect de la biodiversité et les économies.

CULTURE ET PATRIMOINE

----- MUSÉE DE VENCE

- **Expositions éclectiques au Musée de Vence** : Georges Rousse, Empathie de Scènocosme, Jean Dubuffet «Humeurs vençoises», exposition au Parc de la Conque «Le Refuge des Fées» et Chagall (en cours)...

● Mise en accessibilité et rénovation du Musée.

Enfin accessibles aux personnes à mobilité réduite, les espaces ont aussi été modernisés, mis aux normes ; les conditions d'aération, de conservation et d'éclairage ont été améliorées. La sécurité des œuvres a aussi été renforcée avec l'installation de caméras de surveillance reliées à un PC sécurité.

- **Ouverture de la Micro-Folie** au Musée de Vence : découverte numérique des œuvres des grands musées nationaux comme si vous y étiez.

- Création d'une newsletter et déploiement d'une communication culturelle régulière sur les réseaux sociaux.



Ouverture de la Micro-folie

----- CONSERVATOIRE

- **Création de l'Orchestre à l'Ecole**, avec la distribution d'instruments de musique aux élèves de CE2 au CM2 et apprentissage pendant le temps scolaire.

- **Organisation de concerts municipaux gratuits**, par exemple chaque 14 juillet, plus de 80 musiciens sur scène, au Grand Jardin.

- Exposition de photos d'oiseaux (M. Siméon et M. Carrel) en mai dernier dans le cadre du **Label LPO du jardin du conservatoire.**



Concert gratuit du 14 juillet

----- MÉDIATHÈQUE

- Nombreuses initiatives : Contrat territoire lecture avec la DRAC PACA, «Partir en livre», actions «hors les murs» autour du livre ; création d'une grainothèque et de journées Troc de Plantes, mise à disposition de boîtes à livres assorties d'animations dans les quartiers, participation aux manifestations, création de la revue Mangaka, nouveaux ateliers pour les enfants, initiation des adultes au numérique, portage de livres...

----- CENTRE CULTUREL

- Programme d'activités développé dès 4 ans et accueil de nouvelles manifestations. Dépassement des objectifs de recettes et une occupation du site renforcée par une grande diversité d'activités culturelles. La barre des 1130 inscrits est franchie !

----- ET AUSSI

- Célébration des 70 ans de la chapelle Matisse, création d'un parcours Matisse du Musée à la Chapelle, et ouverture au public du jar-



Le Musée de Vence désormais accessible aux PMR

din de la Villa le Rêve. La Chapelle Matisse est en cours de classement comme Monument Historique.

- **Participation au Loto du Patrimoine pour la Villa Le Rêve** en vue de programmer sa rénovation et son ouverture au public.

- **Réouverture de Vence Cultures**, service culturel de proximité avec des expositions annuelles d'artistes locaux, amateurs et professionnels et la reconduction annuelle de **l'Art en Place** (avec plus de 50 exposants).

- Nouveaux événements : «La Nuit des Arts», «le Salon du Livre» et le «Cinéma en plein air».

- **Réouverture de la Chapelle des Pénitents Blancs comme lieu d'exposition** pour les artistes professionnels.

- **Patrimoine : Restauration de 3 œuvres d'art** majeures de la Cathédrale. Restauration des portes en bois.

- **Mise en lumière de l'itinéraire Saint Jacques de Compostelle** - 10 clous de St Jacques intra muros et 50 panonceaux qui balisent l'itinéraire traversant Vence.

- Médiations et résidences d'artistes nombreuses, accueil des jeunes...

- Changement d'exploitant du Cinéma depuis le 1 janvier 2024 et ajustement du contrat en DSP avec un soutien important de la Ville.



Succès retrouvé pour le Festival Nuits du Sud

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- **Retour du Festival des Nuits du Sud et mise en place d'une nouvelle dynamique.** Edition 2024 mémorable : objectifs qualitatifs et financiers atteints.

- **Refonte du site internet «Vence Tourisme»** pour une utilisation facilitée et intuitive.

- **Développement de l'événementiel vençois afin de proposer des animations gratuites tout au long de l'année.**

La Fête d'Halloween, La Rue est à Nous, la reprise de «Vence Fête ses Cultures» ont complété l'agenda vençois. Qu'il s'agisse de fêtes traditionnelles, de culture, de musique, de rendez-vous associatifs, ou d'événements sportifs, ils se passe

toujours quelque chose à Vence !

- **Création et mise en ligne d'une carte interactive de Vence localisant les centres d'intérêt** vençois (loisirs, histoire, culture, patrimoine, randonnées, etc....)

- Installation d'une Commission Consultative Locale du Tourisme.

- **Création d'un nouveau circuit de découverte «Vence au Fil de l'Eau»** avec un dépliant dans le cadre de la Fête des Fontaines.

- **Obtention par le Sivom du Label «Pays d'Art et d'Histoire»**

Une reconnaissance donnant une visibilité supplémentaire au Pays Vençois au niveau national et international.



Nouvelle animation annuelle pour les enfants à l'occasion d'Halloween

VIE ASSOCIATIVE

- **Nouvelle responsable** à la vie associative, afin de mieux accompagner et soutenir les Associations qui disposent désormais d'un lieu de vie «**la Maison des Associations.**» Ce lieu accueille tous les jours des associations pour la pratique de leurs activités quotidiennes, leurs moments de convivialité et leurs réunions. Un espace multimédia est mis également à leur disposition.

- **Développement du Forum des Associations** avec plus de 115 associations présentes, des partenaires, des services municipaux, le SDIS, à chaque édition.



Forum des Associations

- **Développement des actions en faveur du Téléthon** avec des dons récoltés en constante augmentation et une belle mobilisation des associations, des bénévoles, des partenaires, organisateurs et anonymes : résultats définitifs 2024 pour le «Téléthon Vence» s'élevant à 49 718€. Pour rappel, 45 597 € en 2023.

- **Formations** sur diverses thématiques proposées aux associations pour les accompagner et les aider dans leur gestion administrative.

- **Elaboration du Guide des Associations**

- Subventions maintenues aux associations pour encourager et accompagner leur dynamisme.



SÉCURITÉ

- **Renforcement des effectifs de la Police Municipale**

Action majeure de la sécurité portée durant ce mandat : redonner les moyens d'agir à la Police Municipale. Après une diminution importante des effectifs à la fin du mandat précédent (de 25 à 20 agents), de nouvelles embauches ont été opérées au cours des 5 dernières années, pour compléter et développer l'équipe. Le service de la Police Municipale compte aujourd'hui 30 agents.

- **Développement de nouvelles actions, notamment le visionnage en temps réel des caméras de vidéo-protection**

- **Création d'une nouvelle brigade motorisée** qui permet des interventions beaucoup plus rapides ainsi que des contrôles inopinés de vitesse et de bruit.

- **Lancement de la vidéo-verbalisation pour les incivilités et les stationnements gênants** afin d'agir sur les comportements inciviques. Dans ce cadre, le réseau de caméras de vidéo-protection a également été mis à niveau.

- **Création d'un espace canin** dans les locaux de la Police Municipale permettant d'accueillir les chiens errants dans l'attente de leur prise en charge par la SPACA.

- **Organisation de réunions annuelles avec les bénévoles des quartiers «Participation Citoyenne»** afin de faire le point sur les actions menées et de mettre en relation les acteurs de la sécurité. Coopération renforcée avec les gendarmes et les pompiers.



COMMUNICATION

- Réorganisation du site internet de la Ville et développement de nouvelles rubriques utiles aux Vençois (questions d'actualité, actions et projets en cours etc...)

- **Mise en place du service de prise de «rendez-vous en ligne» pour l'Etat Civil**, sur le site internet de la Ville

- **Publication de 18 numéros en 5 ans du Journal d'information Vence et Vous**, et parution désormais bi-mensuelle de la Newsletter par mail.



- Conception, édition et distribution dans les boîtes aux lettres, d'un **Guide Citoyen** rappelant les gestes civiques et les réglementations en vigueur sur la commune (bruit, chiens, déchets, taille des haies etc...) afin de faciliter le vivre-ensemble.

- **Réalisation chaque début d'année d'une vidéo «rétrospective des actions et des événements de l'année écoulée»**

- Renforcement de la communication sur les réseaux sociaux pour mieux informer sur l'actualité communale et l'annonce de tous les événements. Développement d'Instagram.

- **Création du JDA (Journal des Agents)** : publication interne d'informations destinée aux agents communaux.

- **Présentation au Grand Jardin d'une exposition de photographies de Vençois** qui se sont engagés dans un projet pour la collectivité.

ACTION SOCIALE

● **Aides financières réévaluées et élargies pour les Vençois en difficulté.**

● Adaptation des horaires d'accueil du CCAS (08h00-12h00 / 12h30-16h30) et **mise en place d'un accueil physique sans rendez-vous.**



● Développement d'un partenariat avec les bailleurs sociaux afin de faciliter l'accès au logement social.

● Convention relative au «renoncement aux soins» avec la CPAM

● Gestion des crises : Covid, Accueil des réfugiés ukrainiens, canicules...

● **Création d'une mutuelle communale avec des tarifs intéressants pour les Vençois.**

● **Multiplication des animations dédiées aux seniors** (sorties accompagnées, mini voyages...) et des ateliers ludiques à la Maison des Seniors (informatique, équilibre,



CCAS de Vence

cuisine, mémoire, shiatsu etc...). Publication de la Gazette des Seniors.



● Création du Comité de Suivi Social et Solidaire afin d'avoir une approche globale et partagée des problématiques sociales.

● **Achat de l'ancien garage des Ecoles et de la villa attenante** afin de créer un nouvel espace plus spacieux pour les seniors et un jardin thérapeutique. (lire page 21)

● **Mise à disposition d'un bien communal pour la création d'un Centre d'hébergement d'urgence**

pour les femmes victimes de violences conjugales (travaux en cours).

● Création d'une commission santé, et organisation d'une journée annuelle santé seniors et jeunes,



Journée Santé Seniors et jeunes

CLSPD

● Création d'un accompagnement global des victimes avec le regroupement des permanences en un lieu unique,

● Formations sur les violences intrafamiliales sexuelles et sexistes, violences faites aux enfants et entre enfants, consentement...

● Formation des agents de l'accueil de loisirs sur l'égalité fille-garçon,

● Ateliers philo dans le cadre de la prévention de la radicalisation : jeunes : accueil de loisir, et MJL,

● Journée santé prévention au lycée : sensibilisation de toutes les classes de seconde,

● Exposition sur les violences psychologiques et sur le consentement en lien avec les jeunes du quartier prioritaire,

● Signature du nouveau schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes 2024-2027.



Réunion sur la création de la Mutuelle communale

VIE ÉCONOMIQUE



corations et illuminations.

● **Création de nouveaux marchés dans la cité historique** : Marché des Halles Surian, Marché «Saveurs du Monde» et «Artisa'Vence».

● Distribution de tickets de stationnement gratuits pour les clients des commerces.

● Mise en place de référents commerces de quartier afin d'offrir une plus grande écoute sur les problématiques des commerçants à la fois

● **Elaboration du projet de Halles Gourmandes afin de redynamiser le centre historique.** (lire page 2)

● Recrutement d'un «référént commerce» pour une proximité accrue avec les commerçants, le renforcement de la communication, des échanges et le soutien des acteurs du commerce local.

● **Développement des animations visant à une plus grande attractivité territoriale et commerciale, redynamisation du tissu économique local** : Saint Valentin, Fête des Mères, Jeu de Pâques, Jeu et évènementiel à Noël avec une attention particulière portée aux dé-



individuelles et sectorielles. Organisation de réunions régulières avec les commerçants.

● **Renforcement des actions de communication et promotion des commerces au travers des réseaux sociaux et le site web «Acheteons Vençois»** qui met en avant les commerces et activités vençois.

● Création d'une commission pour l'indemnisation des commerçants impactés par le chantier des halles Surian.

● Accompagnement des commerçants vers la formation en partenariat avec la CCI.

FINANCES

Pendant 5 ans, la Municipalité s'est attelée à trouver le juste équilibre entre la maîtrise des dépenses communales et la mobilisation des ressources nécessaires pour assurer un service public de qualité et porter des projets bénéfiques aux Vençois.

Malgré des contraintes extérieures importantes telles que la pénalité SRU en augmentation, l'envolée des coûts de l'énergie, assurances... et la revalorisation obligatoire des dépenses de personnel, les dépenses de la Ville ont été contenues en parfaite adéquation avec la progression des recettes.

La recherche systématique de subventions a porté ses fruits dans le financement des projets d'investissement.

LES IMPÔTS : Le taux de la Taxe Foncière pour les résidences principales, n'a pas évolué depuis 2016.

VENCE BIEN NOTÉE PAR L'ARGUS DES COMMUNES DES CONTRIBUABLES

L'Argus des Communes des contribuables associés est un outil d'information des citoyens sur les performances de gestion des communes visant à réduire, autant que possible, les dépenses publiques.

Note de dépenses : Vence décroche 18/20 !

Dépenses de la commune : 983.8€/habitant

Médiane des communes de même taille : 1 268.8 €/habitant

Note de santé financière 12.7/20

Appuyée sur des indicateurs d'autofinancement, d'endettement, de coûts fixes et de pression fiscale.

Le travail constant mené au fil des années sur les finances communales par la Municipalité et les équipes financières de la Ville est ainsi évalué de manière objective et globale.

<https://arguscommunes.touscontribuables.org/.../vence-06157>

Commune : VENCE (06140)
Département : Alpes-Maritimes (6)
Population permanente : 19 585 habitants
Population totale : 21 281 habitants
Maire (depuis juin 2020) : Monsieur Regis LEBIGRE
Mention globale :

Très bien



Rénovation de la rue Isnard

RÉNOVATION DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ

Depuis juillet 2020, de nombreuses rénovations de voiries ont été réalisées par la Métropole en concertation avec la Ville.

Parmi les plus significatives, on retiendra :

- **Rue Henri Isnard** : Rénovation complète de cette voie stratégique du centre-ville, entre la rue du 8 Mai et la rue Elise. Création de cheminements piétons, reprise du réseau d'eaux pluviales, réfection de la placette devant la Chapelle des Pénitents Blancs...



Rénovations Place du Grand Jardin

- **Place du Grand Jardin** : Importante rénovation et mise aux normes des réseaux souterrains permettant notamment de corriger un mauvais écoulement des eaux usées et de remettre en eau les fontaines arrêtées. Le tapis d'enrobé sur le pourtour du Grand Jardin et les trottoirs ont aussi fait l'objet d'une réfection.

- **Chemin du Taouré** : Elargissement du chemin avec muret de pied de talus et enrobés sur 150 m.

- **Avenue des Templiers** : Réfection des enrobés sur 300m.

- **Avenue Colonel Méyère** : Aménagement des trottoirs près du parking de la piscine, embellissement de la fontaine, rénovation de la chaussée.



- **Avenue Emile Hugues** : Sécurisation de la voirie en 2 temps, tout d'abord sur une portion près du giratoire des Cayrons, puis dans la continuité en remontant vers le centre-ville. Recalibrage de voie pour limiter la vitesse excessive sur ce secteur, création de trottoirs et de stationnement, création de traversées piétonnes...



Sécurisation de l'avenue Emile Hugues

ESPACE PUBLIC

Chaque année depuis 2020, 670 000 € en moyenne ont été investis par la Métropole pour la rénovation et l'aménagement des voiries vençoises.



Réfection route de Grasse

- **Route de Grasse** : Rénovation de la voirie sur plusieurs portions

- **Chemin du Malbosquet** : Réfection de la voie sur 600 m

- **Chemin de Vosgelade** : Réfection des enrobés sur 250 m au niveau du garage

- **Chemin de la Calade** : réfection de la chaussée

- **Chemin de la Sine** : Réfection des enrobés sur 150 m et création d'écluses pour limiter la vitesse. Interdiction de passage des gros camions.

- **Chemin du Siège** : Prolongement du trottoir et reprise du réseau d'eaux pluviales

- **Avenue Henri Giraud** : Rafraîchissement des aménagements existants et extension de la Zone 30

- **Route de Cagnes** : Aménagement sur 210 m afin d'intégrer un trottoir, un quai bus et une bande cyclable. Un second quai de bus a également été créé un peu plus bas au droit de l'Auberge des Cayrons.

- **Chemin de Sainte Colombe** : Réalisation de l'enrobé et des trottoirs sur 250 m linéaires. Création d'un quai de bus PMR.



Chemin Ste Colombe

- **Chemin du Calvaire** : aménagement du parvis devant la Chapelle et création d'un réseau d'eaux pluviales

- **Promenade Joseph Rico** : Reconstruction d'un mur affaissé sur 15 m et réfection de la chaussée

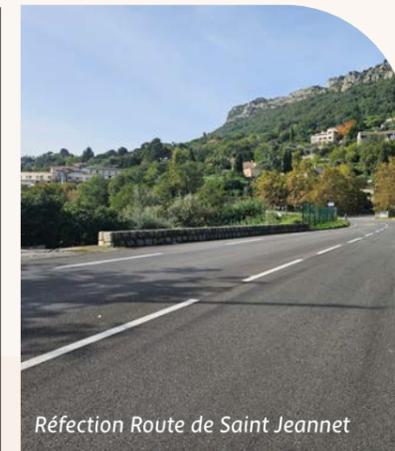
- **Chemin des Salles** : Réfection chaussée sur 950 m.

- **Chemin du Pioulier, chemin des Roures, Chemin du Vallon Notre Dame** : Réfections de chaussées en ce printemps 2025.

- **Avenue Rhin et Danube** : Réfection des trottoirs et de la chaussée, végétalisation du site.



Réfection et végétalisation av. Rhin et Danube



Réfection Route de Saint Jeannet

- **Route de St Jeannet et avenue Henri Matisse**, création d'un ralentisseur et réfections de la chaussée

- **Pont du Malvan**, avenue Rhin et Danube : confortement du talus, réfection du trottoir et reprise de l'enrobé

- **Avenue de Provence** : travaux de sécurisation des ponts et ouvrages d'art.



Pont av. Rhin et Danube

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

RÉSEAUX

L'ASSAINISSEMENT

- **64 km de réseaux** publics à entretenir.

En 4 ans (2020-2024), **2,7 millions** d'euros ont été investis pour les renouvellements et les extensions de réseaux d'eaux usées.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **1 832 points lumineux à entretenir**

17% sont passés aux LEDs

L'EAU POTABLE

- **850 m de canalisations supplémentaires** (en 4 ans)

- 2,6 km de canalisations remplacées (en 4 ans)

- Investissement à Vence sur 4 ans : **2,8 millions d'euros.**



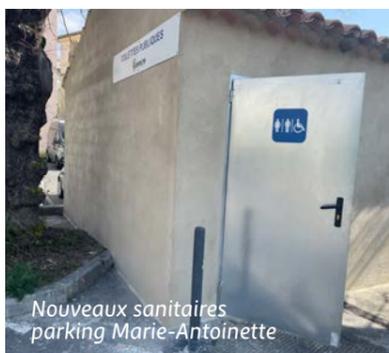
LES AUTRES REALISATIONS



Nouvelles fontaines

- Installation de jolies **fontaines en pierre de la Sine** au Square Maliver et rue de la Coste pour embellir et enrichir notre patrimoine.

- Construction et **ouverture de nouveaux WC publics** en libre accès sur le parking Marie-Antoinette. Réhabilitation des toilettes au Parc de la Conque.



Nouveaux sanitaires parking Marie-Antoinette

• **Rénovation des toitures des bâtiments communaux :**

- École maternelle Lei Bigarradié
- Cinéma Casino de Vence,
- Mairie principale (en septembre 2025).



Rénovation toiture du Cinéma

• **Déblocage du dossier de déploiement de la fibre en cité historique**

Afin de mettre un terme à la situation de blocage avec la société Orange qui perdrait depuis 2019 et empêchait les habitants du centre ancien de Vence d'être raccordés à la fibre internet, la Ville s'est engagée dans une négociation qui a abouti favorablement.

Un compromis a été trouvé. La Municipalité a accepté de partager avec Orange le coût du remplacement de 42 chambres Télécom jugées non conformes par l'opérateur. Grâce à cet accord, les travaux ont pu être engagés et les conditions sont aujourd'hui réunies pour l'équipement de plus de 800 foyers du centre.



URBANISME

Concernant l'urbanisme, Vence a vu sortir de terre, au cours des 5 dernières années, **les immeubles dont les permis avaient été accordés sous le mandat précédent soit 738 logements répartis sur 18 programmes immobiliers.**

- Parmi ces programmes, figure le projet Chagall dont le permis de construire, validé par l'ancienne Municipalité, a été signé une semaine avant les élections de 2020. Au regard de l'architecture de l'îlot 1 et de l'impact négatif sur le quartier, des négociations ont été entreprises avec le promoteur. L'année dernière, le Maire, Régis Lebigre, a obtenu **la suspension de la phase 2 du projet Chagall dont le chantier devait débuter sur le parking aérien existant en août 2024.** Les négociations se poursuivent aujourd'hui encore.



Parking Chagall av. Rhin et Danube

D'une manière générale, depuis 2020, la pression en matière d'urbanisme est restée forte :

- **de la part de la Préfecture** pour l'application de la loi SRU qui impose 25% de logements sociaux. La pénalité financière de la Ville a été augmentée et représente en 2025, 885 000 euros.

- de la part des **personnes en attente d'un logement social** puisque 500 foyers vençois ont déposé un dossier. Le logement des foyers modestes, des familles monoparentales et des jeunes est une problématique majeure dans notre département.



Réunion concernant la nouvelle Charte de l'Urbanisme

- de la part **des propriétaires de terrains**, qui peuvent être sollicités par des promoteurs, et souhaitent vendre leur bien au meilleur prix.

Au regard de ces éléments, la Municipalité a géré les demandes de permis de construire des nouveaux immeubles de façon pragmatique, responsable et transparente. Pour chaque projet, une étude attentive du site, de sa localisation, de son environnement et bien sûr de la proposition architecturale, est effectuée.

- **En 5 ans, 5 permis de collectifs ont été accordés, représentant 96 logements :**

- 23 Av de la Résistance – 10 logements
- 277 Av Général Leclerc – 38 logements
- 1760 Av de Provence – 30 logements (Maison d'Accueil pour les handicapés)
- 162 Av Ricolfi – 6 logements
- 12 logements (Foyer d'accueil pour femmes).

Plusieurs permis d'immeubles ont été refusés depuis 2020.

- Par ailleurs, pour tout ensemble immobilier de plus de **30 logements, une concertation préalable est désormais obligatoire.**

Dans ce cadre, 3 projets ont été soumis à la concertation ces dernières années. Précisons qu'il ne peut être question, compte tenu du contexte réglementaire et social, de s'opposer à tout nouveau programme immobilier. La concertation a pour but de recueillir

l'avis des Vençois, notamment des riverains, afin de mettre en lumière d'éventuelles problématiques et d'affiner si besoin les projets.

- A la demande de la Ville, il est désormais inscrit dans le règlement du PLUm que **pour tout arbre abattu dans le cadre d'une construction, 2 arbres doivent être replantés en remplacement.**

- En 2024, la Municipalité a initié une démarche innovante avec **la création d'une charte de l'urbanisme** élaborée par des Vençois volontaires dans le cadre de différents ateliers de travail et réflexion. Ce processus qui s'est déroulé sur 6 mois, a donné lieu à la rédaction de la charte qui complète aujourd'hui les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole, pour inciter les porteurs de projets à tenir compte des spécificités vençoises.

- Dans le même esprit, l'initiative se poursuit avec le premier **«Plan Paysage»** de Vence dont l'élaboration est en cours sous le pilotage de l'Agence d'Urbanisme Azuréenne.

La Municipalité a également créé une **commission extra-municipale «Urbanisme et qualité de vie»** (adoptée par le Conseil Municipal du 6 mai 2025).

Composée d'élus, de personnalités qualifiées et de représentants d'associations locales, cette commission présidée par le Maire, pourra être consultée sur toute question ou projet intéressant l'urbanisme et la qualité de vie.

Actualités Vençaises

Forte affluence pour la réouverture du Musée et la nouvelle exposition «Chagall Les années vençaises»

Marc Chagall est de retour à Vence ! Une prestigieuse exposition s'est ouverte au Musée de Vence/ Fondation Hugues en partenariat avec les Musées Nationaux du 20^{ème} siècle des Alpes-Maritimes. «Chagall, Les années Vençaises, une renaissance méditerranéenne» en collaboration avec les commissaires d'exposition Anne Dopffer et Grégory Couderc est à découvrir **jusqu'au 2 Novembre**.

L'installation de Chagall à Vence en 1949 a exercé une influence décisive sur sa peinture. La lumière, la végétation, le rythme de vie concourent à lui donner un style plus libre, plus sensuel, où la magie de la couleur est de plus en plus présente. La période vençaise a été propice aux expérimentations techniques : céramique, sculpture, vitrail, mosaïque, tapisserie...

Le Maire Régis Lebigre a souligné l'apport inestimable de son héritage artistique pour notre Ville : «Aujourd'hui, sa patrie vençaise lui rend hommage. Merci Monsieur Chagall de nous avoir légué bien plus qu'un



héritage artistique : votre foi en un univers poétique, humaniste et généreux ».

Un public nombreux était présent pour le vernissage de cette exposition exceptionnelle dans **un musée entièrement rénové**. Plus d'un an de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter, moderniser et sécuriser les espaces intérieurs mais surtout pour les rendre accessibles à tous les publics dont les personnes à mobilité réduite **grâce à l'installation d'un ascenseur**.

La circulation dans le bâtiment a été repensée avec l'ouverture de La



Galerie des publics (au 3^{ème} étage) consacrée à l'expression des publics ainsi qu'un foyer participatif...

Les travaux pour lesquels la Ville a obtenu 58 % de subventions, ont inclus les mises aux normes des conditions d'aération, de conservations et un éclairage amélioré. La sécurité des œuvres est aussi renforcée par 21 caméras de surveillance reliées à un PC sécurisé. Des rampes d'accès extérieures, une nouvelle signalétique... toutes les conditions sont réunies pour que le Centre d'art s'ouvre aux expositions d'envergure nationale.

Musée de Vence - 2 place du Frêne Du mardi au dimanche, 11h-18h L'entrée du Musée est gratuite pour les vençois, sur présentation du justificatif de domicile.



Remise des permis piétons et cyclistes



Samedi 15 juin, la Ville a organisé la cérémonie de remise des permis piétons et cyclistes aux écoliers vençois, en présence de l'Adjoint au Maire, Didier Téaldi, et du Conseiller Municipal, Patrick Martins.

Cet évènement est venu couronner le travail de fond mené tout au long de l'année scolaire par la Police Municipale, en étroite collaboration avec les enseignants. Grâce à l'engagement des agents de la brigade de Sécurité Routière, tous les élèves du CP au CM2 ont été sensibilisés aux bons comportements à adopter sur la voie publique.

Les plus jeunes ont appris à traverser en toute sécurité, tandis que les plus grands ont perfectionné leur maniabilité à vélo et leur connaissance du Code de la Route sur un plateau sécurisé.

À l'issue des épreuves théoriques et pratiques, les enfants ont reçu leur permis piéton ou cycliste, symbole de leur engagement citoyen et de leur apprentissage des règles de sécurité. Bravo à tous nos jeunes lauréats pour leur sérieux et merci à nos agents pour leur professionnalisme et leur dévouement au service de la prévention routière.

Assemblée du Conseil Local de Sécurité

Une assemblée plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est tenue dernièrement en Mairie, réunissant l'ensemble des acteurs mobilisés sur le terrain.

Une séance de travail et de coordination des actions et des orientations. Parmi les priorités, différents points ont été abordés tels que la mobilisation

contre les violences intra-familiales, l'accueil et la prise en charge des victimes, les cours gratuits de self-défense, la journée «santé prévention» au lycée ainsi que la santé mentale chez les jeunes...

Merci aux acteurs de terrain solidaires et complémentaires au profit de la prévention, d'une identification, d'une prise en charge dès le plus jeune âge et d'un accompagnement concret...



Sécurité : Rappel à l'ordre de mineurs

Dernièrement, l'Adjoint délégué à la sécurité Didier Téaldi, représentant le Maire, a procédé à un rappel à l'ordre de trois mineurs en présence de leurs parents et des agents de la Police Municipale.

Créé par l'article 11 de la loi du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, le rappel à l'ordre permet d'apporter une réponse institutionnelle, simple et rapide aux administrés qui ne respectent pas l'ordre et la tranquillité publics.

L'auteur des faits est alors convoqué par courrier officiel à un entretien, après consultation du Parquet. Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient en présence de ses parents ou de ses représentants légaux. Cependant, le recours au rappel à l'ordre est totalement exclu s'il s'agit de faits susceptibles d'être qualifiés de crimes ou de délits, lorsqu'une plainte a été déposée ou lorsqu'une enquête judiciaire est en cours.

Cette initiative illustre l'approche volontariste de la Municipalité face aux problèmes de sécurité. Elle s'appuie sur une coordination efficace entre la Police Municipale, la Gendarmerie et les services du Procureur du Tribunal judiciaire de Grasse.

Ensemble, ces forces œuvrent au quotidien pour prévenir les incivilités et la délinquance, et ainsi assurer la sérénité des Vençois.



Vie économique

A l'approche de l'été, Régis Lebigre et Anna Guay-Ramos, première adjointe déléguée au commerce, ont reçu la nouvelle équipe des «Vitrines de Vence» association des commerçants vençois pour une réunion constructive. L'association désormais présidée par Emmanuel Hauvel, papetier de l'avenue Marcellin Maurel, s'inscrit

depuis plusieurs mois dans une dynamique nouvelle et porte de nombreux projets pour faire connaître les commerçants vençois, notamment sur les réseaux sociaux, les inciter à communiquer entre eux, accompagner les nouvelles ouvertures et porter des animations attractives.

Cet été, les **Soirées Shopping** à thème sont de retour. Tous les mardis en juillet et août, les commerçants du centre-ville vous accueillent et vous proposent de découvrir des stands de produits locaux ou artisanaux ainsi que des animations sur différents thèmes :

- 29 juillet : Zen & Bien-Être
- 5 août : Kids Party
- 12 août : Live en Scène Concert Yess (Inès Gaddacha – The Voice 2025)
- 19 août : Marché Terroir
- 26 août – Soirée dansante.



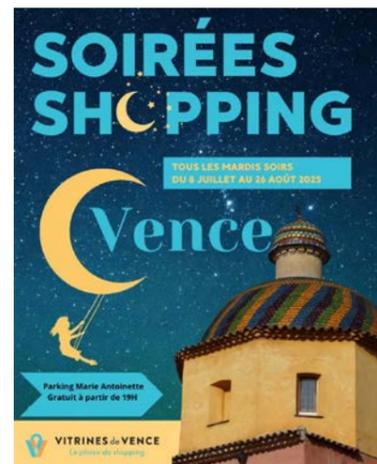
Que ce soit à travers l'engagement de la Police Municipale pour sécuriser les diverses animations commerciales, ou l'implication des services techniques pour assurer la logistique, la Ville épaula l'association dans ses projets.

Les multiples manifestations au programme chaque été participent au rayonnement de Vence et attirent de nombreux vacanciers.

La Ville reconduit également les marchés au cœur de la cité historique dont le **Marché des Halles Surian**, un rendez-vous convivial et gourmand deux fois par mois.

Rendez-vous chaque 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 8h à 13h, place Clemenceau, pour découvrir ce marché de plein vent qui met à l'honneur les producteurs locaux, commerçants et artisans du territoire.

Prochaines dates : 16/08, 6/09, 20/09, 4/10, 18/10, 1^{er}/11, 15/11, 20/12.



CONCOURS OLÉICOLE DÉPARTEMENTAL

Vence a eu l'honneur d'accueillir récemment la 19^{ème} édition du Concours Oléicole Départemental "AOP Huile & Olive de Nice" ! Un jury prestigieux, composé de membres de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la qualité) et de chefs restaurateurs, dont Alex Benvenuto, Gérard Giraudi, Joël Garault et Robert Larini, ont eu la délicate mission de départager, après dégustation à l'aveugle, pas moins de 21 huiles, 12 olives et 3 pâtes d'olives, en présence de Laurence Lessatini, Présidente du Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nice et de Jean-Philippe Frère, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes. Un véritable hommage à l'excellence de nos produits locaux ! L'huile et les olives de Nice sont bien plus que des produits du terroir, ce sont des symboles de notre patrimoine.



Vence décroche une «Marianne d'Or» pour le projet des Halles Gourmandes

Parmi les 22 lauréats nationaux, Vence figure au prestigieux palmarès 2025 de la Marianne d'Or qui salue des initiatives exemplaires. Ce concours national d'excellence qui suscite bien des convoitises récompense pour la première fois, notre Ville pour son courage d'entreprendre et d'innover dans le secteur public.

« Les Halles Surian, carrefour du commerce et de l'Histoire » sont récompensées d'une Marianne d'Or de la République.

Ce titre honorifique imaginé en 1984 par l'ancien Président Edgar Faure et le journaliste Alain Trampoglieri distingue les élus en cours de mandat dont les pratiques de bon sens servent l'intérêt général et enrichissent la démocratie.

Parmi les valeurs fortes à incarner pour recevoir une « Marianne d'Or » :

- Garantir une saine et rigoureuse gestion de l'argent et du bien public.
- Engager des actes forts de développement local.



- Défendre les services publics de proximité.
- Dynamiser et rendre attractif un territoire.

Ce Prix a été remis au Maire Régis Lebigre lors de la proclamation officielle du 43^{ème} Palmarès des Marianne d'Or de la Démocratie Locale le 1^{er} juillet à Paris.

L'ambitieux programme de revitaliser la Cité historique par la création de Halles municipales, en réhabilitant un patrimoine historique, enrichi d'une découverte archéologique majeure, conforte la bonne direction prise et encourage la poursuite de ce fabuleux projet de « Halles Surian, carrefour du commerce et de l'Histoire ».



LES NOUVELLES DE L'ÉCONOMIE

NOUVELLES ACTIVITÉS À VENCE

- **CHEZ SOPHIE**
Restaurant
28 avenue Général Leclerc
tel : 06 61 59 96 45
- **EDELWEISS BEAUTY**
Institut de beauté
62 avenue des Poilus
- **L'INSTANT YOGA**
Cours de yoga
23 avenue Henri Isnard
tel : 06 13 33 27 75
- **SONIFON**
Audioprothésiste

16 avenue de la Résistance
09 53 51 42 03

- **L'ATELIER BY MY SELF**
Salon de coiffure
24 avenue de la Résistance
tel : 04 93 58 27 16

- **INSTITUT HARMONIE**
Institut de beauté
10 avenue Marcellin Maurel
tel : 06 29 78 17 23

- **VÉTÉRINAIRE À DOMICILE Déborah Petitvet - DR MILOU**
deborahpetitvet@gmail.com
drmilou.fr

- **ATELIER-GALERIE DU VIEUX VENCE**
Peintures, sculptures
9 Place Godeau tel : 06 21 40 89 34
paul.rousguisto@gmail.com

CHANGEMENTS D'ACTIVITÉ

- **Louise DS Atelier B** change de statut. Le lieu d'exposition devient espace de création.
9 Place Surian
ds@louisedsgalerie.com

CHANGEMENT D'ADRESSE :
L'artiste Marysia Milewski
ouvre son espace de création à domicile - Marysia.milewski@gmail.com - tel : 06 76 82 16 42

Une nouvelle aire de détente en centre-ville

Depuis 2020, la Municipalité travaille sur l'amélioration et la création de nouveaux jardins en centre-ville. Après la rénovation du Square Maliver et l'aménagement du Parc de la Conque, c'est le square de l'Étoile qui est aujourd'hui en travaux. Un nouveau projet est également programmé avenue du Colonel Méyère.

En juin dernier, ont débuté les travaux de démolition du vieux Bar de l'Étoile, situé au niveau du carrefour Jean Moulin.

Après le désamiantage du bâtiment, la démolition a permis d'ouvrir un magnifique point de vue sur les Baous et de libérer le terrain pour la création d'un nouvel espace de détente familial.

Dans la partie haute du terrain, la petite aire de jeux pour enfants créée en 2007, était devenue vétuste et peu accueillante. Faiblement végétalisée avec un sol imperméable, il était temps de la repenser et mieux encore, de l'agrandir et de la mé-

tamorphoser. Afin d'améliorer la qualité de vie du quartier et d'offrir aux familles un réel espace vert, la Municipalité a décidé de moderniser et réaménager cet espace public, de créer un jardin de ville convivial doté de zones ombragées, d'une aire de pique-nique équipée de bancs et tables, d'un espace sécurisé pour les enfants. Celui-ci sera doté de nouveaux équipements favorisant le développement moteur et sensoriel. Les matériaux utilisés seront écologiques et naturels (bois, sol souple en copeaux de bois ou liège) et les sols perméables.

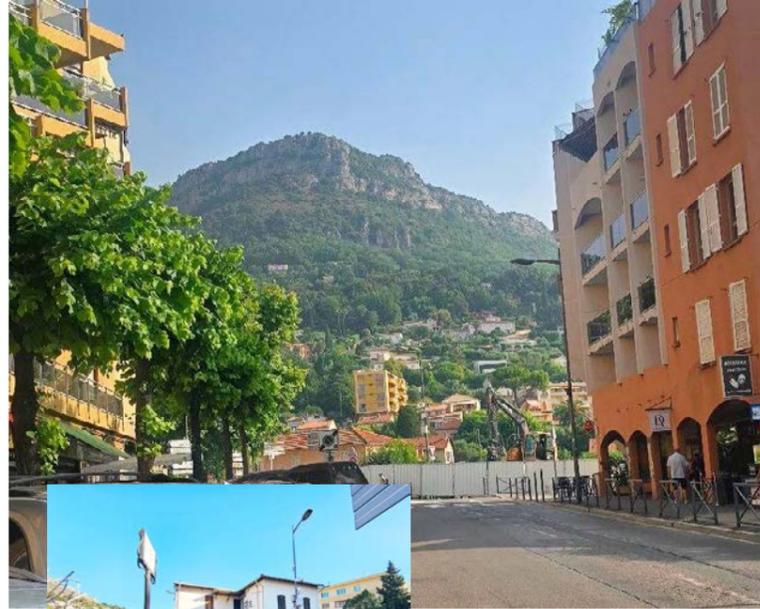
Les jeux seront adaptés à tous les âges, tous les publics, y compris aux enfants en situation de handicap (mobilité réduite, déficiences visuelles et auditives, autisme). Ce nouveau jardin public a été conçu pour fa-

voriser les échanges entre habitants de tous âges : jeux intergénérationnels, tables de jeux d'échecs/dames, équipements de sport doux, et mobilier favorisant la rencontre et la convivialité.

Des arbres seront plantés pour créer des espaces ombragés au milieu de massifs fleuris composés de plantes méditerranéennes. La Ville profitera également de ces travaux pour réaliser un élargissement de la voie dans la partie haute de l'avenue des Poilus afin de redonner de l'aisance et de fluidifier la circulation vers le Col de Vence.

La partie basse du terrain sera également aménagée et agrémentée de jardinières complantées : un espace pilote où les chiens seront les bienvenus.

Après la démolition du Bar et l'évacuation de tous les déchets, **les travaux reprendront à l'automne pour la finalisation du projet.**



Un espace intergénérationnel verra le jour à la place du Garage des Ecoles



Les seniors bénéficieront bientôt d'une nouvelle maison plus vaste pour leurs activités, dans un cadre agréable, disposant d'espaces modernisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La Ville, ayant récemment acheté l'ancien Garage des Ecoles avenue du Colonel Méyère, prévoit d'une part la rénovation de la villa existante à destination des seniors et

d'autre part la transformation du terrain en jardin public intergénérationnel.

Actuellement entièrement goudronné, ce dernier sera déminéralisé pour y accueillir, différents espaces de détente pour toutes les générations.

Un potager, un terrain de pétanque, un espace pique-nique seront créés ainsi qu'un «jardin des sens» avec des fleurs odorantes, des plantes comestibles, le tout favorisant l'odo-

rat, le toucher, le goût.

De nombreux arbres seront plantés afin de créer des zones d'ombre.

En bordure de voie les plantations permettront également de mettre en valeur les lieux et d'identifier ce nouvel espace comme un point de rencontre, détente pour tous à proximité immédiate de la Maison de Retraite publique La Vençoise, de la crèche Lou Pitchoun, de l'école maternelle Lei Bigarradié, de la Médiathèque et de la Piscine.



Expression politique

Tribune Libre

GROUPE OBJECTIF VENCE

Le **Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm)** est en révision générale. Un long processus dont la première étape est la refonte d'un document appelé **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**.

Ce document, débattu en Conseil Municipal du 6 mai dernier, est très important puisqu'il contient **les grandes orientations en matière d'urbanisme pour les 10 ans à venir**.

Dans l'ensemble, ces orientations restent vertueuses, et synonymes de qualité de vie, d'attractivité, et de préservation du territoire des communes composant la Métropole Nice Côte d'Azur. **Mais l'intérêt du PADD est surtout d'y faire inscrire noir sur blanc des réalisations pour sa ville**, afin que des emplacements soient réservés dans le PLUm et que les principaux financeurs (dont la Métropole) en aient validés les principes.

Sur ce point, beaucoup de Maires ont fait inscrire **des projets d'avenir** pour leur commune, **des Maires qui ont une vision pour leur ville... mais pas le Maire de Vence**.

Quelques exemples :

« Accompagner le développement des équipements culturels (...) avec notamment la réalisation d'une salle culturelle sur la commune de la Trinité ; d'un pôle associatif, culturel et sportif à Saint-Jeanet ; et d'une salle polyvalente à Colomars ». « Accompagner les projets d'équipements sportifs avec notamment des gymnases projetés

sur la commune de Cagnes sur Mer et à Nice Est ».

Et **une salle de spectacle sur Vence** alors ? Et **un nouveau gymnase** pour répondre aux besoins des Associations Vençoises ?

Monsieur LEBIGRE n'a rien fait inscrire dans ce document d'urbanisme à horizon 2035.

Qu'a-t-il défendu ? Vence n'est citée spécifiquement que 2 fois dans tout le document :

- pour une « ressourcerie », votée en Conseil Municipal en 2021 et qui est quasi opérationnelle ;

- pour « la restructuration de la gare routière et la création d'un parking relais », éléments très importants mais qui étaient déjà inscrits dans le précédent PADD.

Qu'a-t-il obtenu de spécifique pour Vence ? alors qu'une ligne BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) entre Cagnes et Vence, prolongement de l'arrivée du tramway à Cagnes, était inscrite précédemment et qu'elle a disparu de ce document.

Monsieur LEBIGRE n'a-t-il rien défendu ou bien n'a-t-il rien obtenu ? Dans les deux cas, le résultat est le même, **Vence est aux abonnés absents...**

Autre point très important traité par le PADD : **les hypothèses de développement démographique**.

Des données déterminantes, puisqu'il en découle un besoin de logements et donc la constructibilité du territoire métropolitain dans le futur PLUm.

L'évolution de population retenue

est de **0,3% par an**, engendrant **un besoin de 16 274 logements à produire** d'ici 2035 sur la Métropole.

Et il est écrit « cette production de logements supplémentaires sera répartie dans les différentes communes selon leurs capacités d'accueil, leurs spécificités et leurs projets de développement ».

Quelle est la part de production de nouveaux logements que Monsieur LEBIGRE a accepté de prendre sur Vence ? Quels nouveaux projets d'immeubles ?

Autant de questions auxquelles **M. LEBIGRE** (seul Maire à commenter les Tribunes Libres de l'opposition) répondra peut-être ci-contre... **si pour une fois il assume ses responsabilités de Maire sans se défaire, comme habituellement, sur les Municipalités précédentes.**

Patrick SCALZO
Conseiller Municipal et Métropolitain
Président du groupe Objectif Vence

Près de 1,6 million d'euros empruntés pour combler la trésorerie, une épargne nette 2024 au plus bas depuis 2018, et une dette appelée à croître d'ici fin 2025 : la gestion financière flirte avec la ligne rouge.

Immeuble Palanque, logements et parkings de la SEM transférés à la métropole : la Ville se dessaisit d'un de ses leviers.

Indemnités tardives et minimales pour les commerçants Place Surian.

Très bel été à tous, ainsi qu'aux services de la ville.

Laurence Impérial Boronad
Conseillère Municipale

RÉPONSE DE LA MAJORITÉ

RÉPONSE À MONSIEUR SCALZO

Comme à son habitude, Monsieur Scalzo se livre à son exercice préféré : ne s'opposer en rien lors des réunions métropolitaines ou des commissions municipales pour mieux réserver ses attaques au cours des seules séances vençoises du Conseil Municipal. Ses tribunes en sont le reflet. Aucune démarche constructive, aucune proposition ou projection vers l'avenir, seules des critiques stériles contre la majorité ou toute action au service de Vence.

Sa posture d'opposant systématique n'a jamais fait avancer un seul dossier pour le futur de la Commune.

L'exemple du débat municipal du 6 mai sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable métropolitain en est la parfaite illustration. Sa tribune n'apporte rien de très innovant dans tout cela.

L'objet du PADD n'est pas de recenser des projets concrets mais d'énoncer les grands objectifs. Comme j'ai pu l'indiquer, le PADD constitue une pièce essentielle d'un Plan Local d'Urbanisme, dont il expose les grands principes de développement.

Il est porteur des grandes orientations qui définiront le territoire de demain pour ce qui est des paysages, de la gestion des déchets, des transports ou du logement.

Ces projets, nous les défendons au quotidien auprès des différentes instances et surtout nous les menons à bien, à l'exemple des navettes gratuites (que Monsieur Scalzo a contribué à rendre payantes dès 2014), de l'extension des halles avec la réhabilitation du patrimoine vençois, ainsi que de la rénovation et de la couverture de la piscine municipale.

Autant de projets que Monsieur Scalzo n'a pas soutenus.

S'agissant d'une salle de spectacles dont l'étude avait été lancée lors de mon premier mandat, elle n'a pas été poursuivie lorsque Monsieur Scalzo était adjoint au Maire. Ce qui ne l'empêche pas pour autant de la souhaiter aujourd'hui. Mais il n'en est pas à sa première contradiction.

Cette salle, longtemps attendue, sortira de terre dans les toutes prochaines années quelle que soit l'équipe qui remportera les faveurs des Vençois en mars 2026 ; son étude de faisabilité étant en très bonne voie.

Je sais que les rappels du passé dérangent Monsieur Scalzo et je le comprends facilement. En effet, tout ce qu'il réclame en 2025 aurait pu largement être mis en application sous la précédente mandature.

Au lieu de cela, il a préféré se livrer au jeu des chaises musicales à la faveur d'alliances au sein du Conseil Municipal.

Ce sont les actions concrètes qui déterminent la capacité à agir plutôt qu'à les promettre ! Monsieur Scalzo a-t-il aussi oublié qu'en 2014 il avait promis un centre aquatique.

Quant aux logements, les élus qui aujourd'hui critiquent le béton sont ceux qui, entre 2014 et 2020, ont autorisé et soutenu la réalisation de 18 programmes immobiliers. Au regard de la stabilisation de la population vençoise autour de 20 000 habitants, notre objectif demeure celui d'un développement maîtrisé, privilégiant des projets plus supportables par la Commune mais de nature à répondre au mieux aux 500 demandes de familles vençoises en attente d'un logement.

Pour ce qui est des réponses à apporter à l'opposition, je me permets de rappeler à Monsieur Scalzo que le règlement intérieur



du Conseil Municipal ouvre à la majorité toutes possibilités de répondre aux tribunes d'expression libre.

En résumé, toutes ces questions démagogiques ne servent qu'une ambition politique personnelle. Le présent et l'avenir des Vençois auraient mérité une approche plus constructive laissant moins de place aux égos et davantage à l'intérêt général.

RÉPONSE À MADAME IMPÉRIAL BORONAD

En vertu de l'article L2122-22, le Maire dispose de la délégation de souscrire une trésorerie de 1,6M€ : pratiquée depuis 20 ans à Vence ! L'épargne nette, identique voire supérieure à 2014/2018, contribue à des finances saines et équilibrées.

Indemnisation non obligatoire mais souhaitée par la Municipalité pour soutenir les commerçants riverains des Halles. Quant à la SEM, la Chambre régionale des comptes est claire : la précédente équipe l'a menée à la faillite en lui faisant porter des investissements incompatibles avec ses compétences et ses finances !

AGENDA

JUILLET

- **TOUS LES MARDIS SOIR**
SOIRÉES SHOPPING

Organisées par les Vitrines de Vence
Jusqu'au 26 août, à partir de 19h -
Gratuit.

- **Samedi 26 juillet**
PARTIR EN LIVRE

Parc de la Conque - De 14h à 21h



- **Samedi 26 juillet**
RONDE DES CHAPELLES

A la Chapelle Sainte Anne à 18h30.

- **Lundi 28 juillet**
SOIRÉE SALSA

Place du Grand Jardin.

- **Jeudi 31 juillet**
CINÉ PITCHOUN

Cinéma en plein air pour les enfants
«La Pie Voleuse» Passage Cahours, à 21h.

AOÛT

- **Samedis 2 et 16 août**
MARCHÉ DES HALLES SURIAN
Place Clemenceau. De 8h à 13h.

- **Du 2 au 4 août**
FÊTE PATRONALE DE LA SAINTE ELISABETH

3 jours de festivités dont l'apéritif
d'honneur samedi 2 à 18h30, suivi
du festin des raviolis.



- **Jeudi 7 août**

- **SOIRÉE ESTIVALE DU DÉPARTEMENT : BETTER SWEET**

Variété internationale
Place Clemenceau, à 20h30.

- **Samedi 9 août**

- **SOIRÉE ANNÉES 80 NOSTALGIE**

Place du Grand Jardin, à 20h30.



- **Du 13 au 24 août**
SALON DES ANTIQUAIRES
Place du Grand Jardin

- **Jeudi 14 août**
BAL DES POMPIERS
Parking de la Rousse - 20h30.

- **Jeudi 14 août**
CINÉ PITCHOUN
Cinéma en plein air pour les enfants
« Chats par-ci, chats par-là »
Passage Cahours, à 21h.



- **Jeudi 21 août**
CINÉ PITCHOUN
Cinéma en plein air pour les enfants
« Les P'tits Explorateurs »
Passage Cahours, à 21h.

- **Mercredi 27 août**
CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION DE VENCE
A partir de 16h30 au départ de la
Place du Grand Jardin

- **Samedi 30 août**
SOIRÉE SALSA
Place du Grand Jardin.



SEPTEMBRE

- **Vendredi 5 et samedi 6**
FORUM DES ASSOCIATIONS ET FÊTE DU SPORT

Soirée d'ouverture vendredi 5 à 17h
à la piscine.

Forum samedi 6 : Parking de la Fer-
rage et Gymnase Dandrésis.



- **Samedi 6 septembre**
FÊTE DE LA CHAPELLE S^TE COLOMBE
(Ronde des Chapelles)

- **Samedi 20 et dimanche 21**
L'ART EN PLACE
Place du Grand Jardin.

- **Samedi 20 et dimanche 21**
JOURNÉES DU PATRIMOINE

- **Lundi 22 septembre**
FOIRE DE LA SAINT VÉRAN

- **Dimanche 28 septembre**
COURSE POUR PLANTER DES ARBRES
Au départ du Parking de la Rousse.